
JOHANNESBURG – Réunion de synthèse des dirigeants régionaux et de l'ALAC - 2e partie

Jeudi 29 juin 2017 – 13:30 à 15:00 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

ALAN GREENBERG : Messieurs, dames, veuillez vous assoir s'il vous plaît. Nous avons un quart d'heure de retard, nous avons beaucoup de choses à faire et nous sommes obligés de rattraper le retard que nous avons de la dernière séance. Mais certains d'entre nous doivent se rendre au groupe de travail intercommunautaire sur les noms géographiques. Nous allons travailler pendant la pause mais il faut absolument commencer maintenant. Donc nous avons une demi-heure pour ceci mais j'aimerais qu'on fasse plutôt 25 minutes.

Est-ce qu'on pourrait fermer les portes s'il vous plaît ? Messieurs, dames, s'il vous plaît.

RINALIA ABDUL RAHIM : Bonjour ALAC. Je suis très heureuse d'être avec vous. Si j'avais bien compris, vous souhaitez avoir une présentation générale des sujets dont s'occupe le Conseil actuellement. Et donc je vais vous donner certains sujets qui sont importants pour vous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

En ce qui concerne l'élaboration des politiques et des initiatives intercommunautaires, il y a le GDPR. Vous avez vu des sessions aux réunions de l'ICANN. C'est très important. La protection et la réglementation sur les protections des données qui vient de l'Union Européenne, c'est très important puisque ça a un impact sur nos parties contractantes. L'ICANN doit également prendre en considération l'impact que cela a sur l'organisation. C'est vraiment quelque chose qui est très important dans l'agenda du Conseil de l'administration de la communauté et de l'organisation.

Autre sujet qui est très important pour le Conseil, c'est l'horizon sur le plan quinquennal pour le prochain cycle. Nous en sommes au milieu du plan quinquennal actuel et donc nous sommes en train de réfléchir au prochain plan quinquennal et quels sont les ajustements à apporter pour équilibrer ce qui reste du plan quinquennal qui reste.

Également, le budget fiscal pour l'exercice 2018, il y a eu une séance publique de réunions là-dessus et donc il y a aura approbation également du budget par le Conseil.

Les questions de la zone racine : le RSSAC est en phase d'une discussion très importante actuellement. Ils sont en train de considérer l'évolution, la redevabilité et la continuité. Et donc il y a un travail remarquable qui est effectué. Donc ils ont exposé

leur point de vue, le processus et je pense que lorsqu'ils seront prêts à partager tout ceci, je pense que ce sera fascinant.

Autre chose que le Conseil est en train de travailler, les ressources qui ont été attribuées pour la communauté. Et donc ceci sortira à un moment ou un autre pour consultation publique et ce sera, à mon avis, un sujet brûlant. Vous allez voir qu'il y a compétition entre les ressources dans l'organisation et les gens diront: « Mais pourquoi est-ce que cette partie de l'organisation de la communauté ICANN a plus ? Pourquoi est-ce que cette partie a moins ? » C'est le principe d'égalité, d'équité qui va donc affecter l'attribution des ressources à certaines parties des communautés et donc je crois que c'est un sujet qui peut vraiment vous intéresser.

Il y a également un projet historique à l'ICANN puisque nous aurons 20 ans l'année prochaine. Steve Crocker va partir du Conseil, il va partir en tant que président du Conseil. Donc c'est vraiment une énorme étape pour nous. Donc il y a un projet d'enregistrement de l'historique de l'ICANN, du début de cet historique, du point de vue de ceux qui étaient présents et du point de vue de ceux qui ont joué un rôle clé au sein de l'ICANN.

Donc vous verrez par exemple sur le site web de l'ICANN des vidéos de personnes qui sont interviewés et le Conseil a, lors d'un déjeuner, rencontré les anciens membres du Conseil et ils

ont discuté de leur implication, de ce qu'il s'est passé. Et d'ailleurs, l'At-Large a été représenté de manière assez importante dans la discussion. On a parlé de la formation de l'At-Large, de la structure, des enjeux, des visions, etc. et c'était assez fascinant.

Et puis pour le reste de la semaine, le Conseil s'est réuni en comité sur différents sujets. Nous avons rencontré également le Conseil AFRINIC, nous avons rencontré le GAC, le RSSAC. Certaines de ces réunions sont informelles. Il y a eu également la révision de l'ASO à considérer. Nous avons également participé à des sessions intercommunautaires très importantes telle que la session intercommunautaire sur la communauté habilitée, une première. Le RDS, le GDPR, les noms géographiques, le côté opérationnel, le plan opérationnel, le budget, vraiment une conversation fascinante et qui définit les priorités de l'ICANN. Donc d'une manière générale, c'est ce que nous avons considéré.

Donc s'il y a des questions, des choses dont vous souhaitez parler, et bien nous pouvons le faire maintenant.

ALAN GREENBERG : Bastiaan, allez-y.

BASTIAAN GOSLINGS : Oui, merci beaucoup pour cette mise à jour. Très heureux de savoir que le GDPR est une priorité pour le Conseil et pour l'organisation donc le personnel j'imagine. Ceci sera en vigueur en mai prochain donc on ne peut pas y échapper. Alors est-ce que vous pourriez nous donner davantage de détails par rapport à ce qui a déjà été effectué, quelles sont les étapes suivantes dans votre agenda à la fois pour le Conseil et l'agenda ?

ALAN GREENBERG : Nous allons parler des questions lors de la séance suivante lorsque León et Rinalia partiront.

RINALIA ABDUL RAHIM : L'organisation de l'ICANN doit voir quelles sont les implications de ceci sur l'ICANN. Nos parties contractantes nous ont également demandé s'il pouvait y avoir une assistance pour les aider en fait à s'occuper de cette question du GDPR. Donc connaissant ce contenu, c'est ce dont s'occupe le Conseil. Donc un rôle de supervision. Et je pense que la communauté sera informée au fur et à mesure. Donc je pense que ce que verra le Conseil d'administration, vous le verrez aussi, vous serez informé.

ALAN GREENBERG : Javier, c'est à vous.

JAVIER RUA JOVET : Bonjour Rinalia. Vous avez mentionné hier une séance fascinante sur les priorités. Alors j'aimerais avoir votre point de vue par rapport à ce qui s'est passé pendant cette séance. Alan y était et le président a mentionné les réalités de l'ALAC mais ce qui est ressorti de la réunion, c'est qu'il y a un petit peu un consensus qui commence à s'établir selon lequel la communauté intercommunautaire précoce qui s'était passé pour que les choses s'améliorent. Et puis il y a Göran qui a avancé une proposition. Alors est-ce que vous pourriez peut-être nous la reformuler sur ce qui est fait au sein de l'organisation ICANN pour aider ce processus de communication intercommunautaire ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Alors si je comprends bien le mécanisme proposé par Göran pour appuyer la coordination intercommunautaire des priorités, c'est en fait d'utiliser les présidents SO/AC qui rencontreraient Göran pour voir quelles sont les priorités de l'ICANN dans son ensemble, qu'est-ce qui est obligatoire du fait des statuts, qu'est-ce qui est obligatoire du fait du plan stratégique et du budget. Et personnellement, je pense que c'est une bonne approche.

Par ailleurs, je crois qu'il est important que chaque groupe partie prenante unité constitutive fasse sa propre planification à l'année. Donc de l'organisation de l'ICANN, vous verrez quelle est la priorité pour cette année, pour l'année prochaine et ensuite, vous vous rassemblez, vous voyez, vous planifiez pour votre entité. Je sais que les bureaux d'enregistrement vont le faire pour l'année prochaine et j'encourage l'ALAC à le faire également parce que cela vous aidera à gérer la charge de travail parce qu'il y a des choses que vous ne pourrez pas ignorer et donc il vous faudra consacrer du temps à ceci. Le reste, cela dépend de vous. Ce seront vos priorités. À mon avis, cela serait une manière intelligente de procéder.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Rinalia. D'autres questions pour Rinalia ? Sinon...

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup. Comme vous le savez, je suis en phase de processus d'intégration au Conseil. Je ne siége pas encore. Cela sera à la fin de la réunion générale d'Abu Dhabi que je prendrai mes fonctions.

Cela a été très intéressant jusqu'à maintenant. J'ai participé à l'atelier de Genève et bien sûr que je me suis un petit peu partagé entre les séances de l'ALAC ici et les séances du Conseil

lors de cette réunion de Johannesburg. Ce que je peux vous dire, c'est que avoir cette expérience à l'arrivée dans l'environnement du Conseil est vraiment intéressant. C'est complètement différent de ce qu'on peut s'imaginer de l'extérieur.

Rinalia pourra me corriger si je me trompe mais de l'extérieur, il semble que le Conseil, c'est un peu une structure monolithique et il semblerait presque que les réunions publiques du Conseil sont un petit peu, comment dire, pas réelle. Mais en fait, la réalité, c'est qu'il y a des discussions vraiment très vives et très exhaustives sur différents sujets. Je suis très impressionné par la qualité des informations qui sont obtenues par les membres du Conseil. Ils étudient énormément les informations, il y a beaucoup de débats, ils réfléchissent énormément. Et donc tout ceci ressort en point de vue consolidé. Donc on a l'impression que c'est monolithique mais je peux vous assurer, pour avoir participé aux séances du Conseil, que les discussions sont extrêmement intéressantes et très bien informées. Les décisions qui sont prises sont vraiment informées. Donc voilà ce que je peux vous dire pour l'instant par rapport à mon processus d'intégration.

Je commence également à voir quels sont les comités qui pourraient m'intéresser. Comme vous le savez, Rinalia est présidente du Comité sur l'Efficacité de l'Organisation et je vais

sans doute participer à ce comité sans en être président parce que je suis nouveau mais c'est ce que j'aimerais faire. C'est un poste qui est intéressant pour l'ALAC et pour la communauté At-Large en fait parce que le OEC sera responsable de la révision des résultats de la révision d'At-Large, de leur évaluation et de leur mise en application si je comprends bien. C'est bien ça, Rinalia ?

Oui, aussi, c'est donc également la mise en application. Donc avoir une voix qui connaît bien la communauté d'At-Large et les intérêts et préoccupations des utilisateurs finaux, je pense que c'est utile. Donc je souhaite vous assurer que je travaillerai en étroite collaboration avec ce comité pour m'assurer que toute modification mise en œuvre sera mise en œuvre de la meilleure manière possible dans l'organisation. Je suis tout à fait prêt à répondre à vos questions si vous en avez.

TIJANI BEN JEMAA : Des questions pour León ? Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. J'ai une question pour León et Rinalia sur un sujet. Je ne sais pas si le Conseil a déjà considéré ce sujet, leur relation dans la communauté, est-ce que ça a changé avec les nouveaux pouvoirs de la communauté, le fait que la personne

qui se trouve au Conseil est un petit peu sur un siège éjectable s'il fait des bêtises. Même la totalité du Conseil peut être éjecté en cas de problème. Est-ce que cela veut dire que – il y a une question de redevabilité bien sûr, c'est la raison derrière – mais avez-vous discuté de ceci au Conseil ? Avez-vous discuté du comportement des membres du Conseil et est-ce que cela en fait a eu un impact sur la façon dont les gens se comportent et leur capacité à se comporter dans l'intérêt de la communauté ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Il y a eu une discussion lorsque la recommandation a été avancée donc pendant le processus de transition. Le département juridique de l'ICANN s'assure que le Conseil comprenne bien quelles sont les implications de ces modifications. Donc ça a été douloureux et je crois que tous les membres du Conseil connaissent leur responsabilité, ont conscience de leur responsabilité par rapport à la communauté. Et l'organisation ICANN est également très claire par rapport au rôle de soutien par rapport à ça et rappelle aussi au Conseil, en matière de responsabilité de la communauté, quels sont les pouvoirs.

Je ne vois pas qu'il y ait de problème, je ne crois pas qu'il y ait de problème d'égo au Conseil mais le sens dans lequel on va, c'est mon avis, c'est que l'ICANN est en meilleure position qu'avant la

transition parce qu'on est en train de considérer quelles sont les lacunes dans le système, nous avons un PDG qui est excellent pour ceci parce que c'est quelqu'un qui est très focalisé sur les processus, nous avons un Conseil qui veut vraiment bien faire les choses. Nous avons également une communauté qui souhaite s'assurer que ces pouvoirs partagés soient efficaces, que ce ne soit pas simplement des concepts. Donc le Conseil en est conscient, nous en avons parlé et le Conseil comprend ses responsabilités.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Un petit suivi. Je ne sais pas si vous avez vu qu'il y avait des différences dans l'implication du Conseil puisque c'est la première réunion maintenant que les pouvoirs de la communauté ont été mis en place ?

RINALIA ABDUL RAHIM : C'est difficile à dire. Un comportement différent, je ne sais pas parce qu'en plus, c'est une réunion politique donc beaucoup de séances sont focalisées sur le contenu et donc on assiste aux séances pour écouter surtout, pas tant pour intervenir. Donc je ne vois pas vraiment de changement dans le comportement du Conseil. Mais je dirais quand même que les gens savent où sont les limites et je crois que la communauté n'a pas

nécessairement à s'inquiéter de ceci. On peut vraiment se concentrer sur le travail de l'ICANN à mon avis.

LEÓN SANCHEZ :

Je vais parler au micro pour être sûr de ne pas me tromper sur les mots. Je pense, sur les points d'Olivier au niveau du changement du comportement du Conseil et dans son engagement vis-à-vis de la communauté en général, je vois donc là un processus d'évolution dans la relation entre le Conseil et la communauté. Je la vois depuis la transition et après la transition. Je ne pense pas que cela a été provoqué par la transition. Je pense que c'est tout simplement un processus qui a évolué à travers la transition et que depuis le poste que j'avais au CCWG, je peux vous dire que nous avons beaucoup lutté à ce moment-là avec le Conseil pour qu'il s'engage, dès le début, dans les discussions et pour pouvoir obtenir leur feedback sous le travail que nous faisons et pour ne pas que nous ayons à subir des conséquences après sur la façon dont on veut faire les choses.

Il y a une autre perspective et je pense que pour le Conseil, c'était vraiment un changement énorme, de s'aligner, donc d'établir une ligne, une limite entre la participation et leur participation dans les travaux. Il y avait donc une ligne assez fine entre l'engagement du Conseil et leur participation. Donc une

ligne très fine entre leur participation et le travail de la communauté. Donc cette limite qui les divise nous et eux – donc le Conseil et la communauté – à tendance ou devrait avoir tendance à diminuer ou à disparaître parce que le bureau maintenant, le Conseil d'administration est composé de personnes de la communauté. Donc ce sont des membres encore une fois qui viennent de la communauté. Donc ce sont des membres qui devraient être compromis à être en contact, à échanger avec la communauté.

Dans mon cas personnel, je voudrais rester en contact avec la communauté mais aussi avec les autres personnes. Et j'aimerais avec un rôle de membre au Conseil qui devrait avoir pour obligation d'avoir des liens avec le reste de la communauté. Comme ça, on aura vraiment une opinion plus large des idées et des feedback de l'organisation et pouvoir trouver un point d'équilibre qui nous aidera pour le bien de la communauté, pour que nous fassions du travail en tant qu'organisation. Donc qu'il n'y ait pas de limites entre le Conseil et la communauté.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. S'il y a d'autres questions, d'autres questions brèves, j'aimerais quand même dire deux choses. J'avais dit qu'on travaillerait pendant la pause. En fait, on ne peut pas le faire parce que les interprètes n'ont pas eu de pauses qui a duré

très longtemps et en plus, nous avons deux choses à faire en même temps. Donc nous sommes vraiment vraiment en retard. Donc une question très brève et une réponse très brève s'il vous plaît.

Garth, vous ne voulez plus parler, c'est ça ?

GARTH BRUEN : Merci.

ALAN GREENBERG : Alors si vous regardez la page wiki, l'ordre du jour, vous verrez que nous avons beaucoup changé notre ordre du jour. Il y a beaucoup de petits points. Alors attendez, nous attendons le personnel.

Alors plusieurs de ces points sont simplement pour information et ils ne sont pas nécessairement des points sur lesquels il faille prendre une décision. Mais ce sont quand même des choses que nous allons voir arriver assez rapidement à l'avenir et donc je voudrais quand même m'assurer que vous soyez au courant.

Il y a eu des décertifications en attente depuis un certain temps. Elles ne sont pas arrivées à l'ALAC, elles ont été affichées sur les différentes pages wiki. Vous allez recevoir un courriel qui vous

renverra sur les différentes pages. Et donc nous allons lancer les votes de décertification.

Alors je vous rappelle que les votes de décertification, en principe, sont ouverts. Ce sont des votes publics. S'il y a des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, veulent voter de manière secrète, on peut le faire. On peut s'en occuper mais il faut qu'il y ait des demandes spécifiques. Il n'y a rien d'autre à dire je pense là-dessus sauf s'il y a des questions.

Dans la plupart des cas, ce ne sont pas des ALS qui sont controversées. C'est simplement des ALS qui n'existent plus ou des gens qui ont demandé à être décertifiés.

Point suivant : communauté habilitée, donc approbation des statuts fondamentaux. Donc pour faire un récapitulatif, il y a eu une déclaration pour la période de commentaires publics. Ça a avait été rédigé et approuvé il y a un certain temps. La seule chose que nous avons soulevée, c'était la préoccupation comme quoi la charte du nouveau groupe de travail n'était pas aussi claire qu'on souhait qu'elle soit. Donc est-ce qu'on pourrait afficher la charte ?

Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais les modifications des statuts fondamentaux en fait avaient pour but, pour certains mécanismes de redevabilité, une reconsidération. Et donc les statuts ne disent pas simplement le Comité du conseil, le Comité

de gouvernance du Conseil. Donc le Conseil pense devoir renvoyer ceci sur un autre groupe, à la fois pour des questions de gestion et de charge de travail et également pour des questions de conflits. Donc il faut changer les statuts. Cela devait être approuvé par la communauté. Au moins trois SO sur les cinq doivent approuver et il ne faut pas qu'il y ait plus d'une SO qui rejette pour que le changement soit adopté.

Donc il y a eu une demande de charte plus détaillée. Cela n'a pas été fait. La réponse de la période de commentaires publics était un petit peu paternaliste. Ils nous ont dit : « On va le faire quand on aura le temps, quand le moment sera venu. » Donc quoi qu'il en soit, il existe une charte. Sébastien avait parlé lors de la cérémonie d'ouverture de savoir pourquoi est-ce qu'on devait le faire maintenant, pourquoi on ne pouvait pas le faire plus tard. Et je pense que lors de la séance sur la communauté habilitée, le forum de la communauté, Chris Disspain a, à mon avis, donné une logique assez claire et assez probante pour ne pas reporter ceci à plus tard. Et puis c'est une manière de s'occuper d'un sujet assez controversé en matière d'actions de la communauté.

Donc le forum sera ouvert jusqu'à minuit heure de Johannesburg ce soir. À ce moment-là, on peut soit continuer de discuter pour savoir si nous approuvons ou non ou simplement voter. Le vote nécessite un soutien au deux-tiers de la totalité de l'ALAC. La question, c'est : est-ce qu'il y a des

personnes ici qui pensent que nous avons besoin de continuer la discussion ou est-ce qu'on devrait simplement voter dans une semaine à peu près ou dans quelques jours ou lorsque les gens rentreront chez eux ?

Je vois que personne ne veut continuer à discuter donc nous allons envoyer un avis de vote très bientôt. Merci.

Prochain élément dont vous devez vous rappeler, nous en avons parlé cette semaine, je pense que nous l'avons fait durant la discussion sur la révision At-Large, nous avons mis dans les demandes de budget cette année que l'on puisse nous permettre de recevoir des personnes, des travailleurs actifs dans notre communauté qui ne sont pas financés pour qu'ils puissent aller eux-mêmes à des réunions de l'ICANN. Nous avons eu l'approbation pour deux personnes et ce sera donc un projet pilote pour cette année fiscale.

Bêtement, j'y pensais et je pensais que ce serait pour l'année qui vient donc en mars l'année prochaine. Mais Heidi m'a dit que c'est l'année fiscale de l'ICANN qui va commencer donc à Dubaï. Donc nous allons commencer. Très bien.

Cette bourse nous disait qu'il fallait qu'on mette en place des critères de sélection très spécifiques. Donc il fallait aussi utiliser un processus raisonnablement transparent, donc un processus ouvert de toute manière. Donc nous devons mettre en place ces

critères de façon immédiate pour pouvoir passer à l'acte dans les quelques semaines à venir.

Donc je vais demander à ce qu'un volontaire de chaque RALO travaille avec moi pour mettre en place donc ces critères. Je demande aux présidents des RALO d'identifier quelqu'un qui puisse travailler dans ce groupe, encore une fois pour qu'on puisse mettre en place des critères assez rapidement. Je vais donc demander au personnel d'envoyer une demande formelle et j'aimerais des retours d'ici une semaine si possible. Y a-t-il des questions ?

C'est très encourageant qu'on reçoive cette approbation. Mais maintenant, il faut qu'on fasse les choses de façon adéquate. Il s'agit des gens qui sont actifs dans le travail réel de l'ICANN mais pas le travail de l'At-Large, pas du outreach, pas de la sensibilisation mais PDP, des activités ICANN At-Large qui sont associées au processus de politique et autres choses dont nous avons parlées.

Je vois que Judith a levé la main. Elle veut parler.

JUDITH HELLERSTEIN : J'ai deux questions simplement. Quand vous pensez, vous appelez à des volontaires ou des bénévoles pour le travail, quand est-ce que vous avez besoin de ces critères ?

Je suis un petit peu confuse quand vous dites seulement le travail de l'ICANN. À mon idée, l'At-Large et le groupe de travail et même les Comités d'engagement régional ou local, pour moi, c'est du travail de l'ICANN. Donc c'est un petit peu compliqué à comprendre donc si c'est obligé. Ils ne sont pas forcément liés à la politique mais ils font du travail à l'ICANN donc j'aimerais avoir une explication différente.

ALAN GREENBERG :

Je n'ai pas le document devant moi donc je vous parle de ce dont je me rappelle. Les CCWG correspondent au travail de l'ICANN. Il n'y a aucune question là-dessus. Si je me souviens bien, nous avons fait référence à des personnes qui contribuent à ce genre d'activités mais pas forcément des activités de sensibilisation, qui est un mécanisme de construire, de bâtir la communauté mais pas le travail de l'ICANN. Donc le travail de ce groupe sera donc de mettre en place des critères définitifs.

Et vous m'avez demandé dans quel délai on devait le faire pour les RALO. C'est une activité ALAC, pas RALO et je cherche donc des participants à partir de chaque RALO pour qu'ils participent.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, ça, c'était clair. Ma question était celle-ci : quand est-ce que l'appel va-t-il être fait et quand est-ce qu'on doit vous répondre ?

HEIDI ULLRICH : La date butoir pour cela est le 20 juillet. Donc la réponse à votre question, c'est au plus vite possible.

ALAN GREENBERG : Dès que l'on aura... On va vous donner donc quatre ou cinq jours pour obtenir des noms. Y a-t-il d'autres questions à ce sujet ?

C'est dommage que je n'ais pas réalisé que nous parlions de la réunion d'Abu Dhabi et je pensais que c'était pour l'année prochaine. Mais l'année prochaine, ce n'est pas l'année fiscale dont on parlait.

Donc nous allons parler maintenant du GDPR. Donc c'est la législation qui concerne la vie privée européenne, en Europe et tout ce qui est associé aux questions de vie privée.

La plupart de ces lois sont déjà là depuis longtemps. Est-ce qu'il y a des pénalités qui sont associées à ce sujet ? Y a-t-il des pénalités qui sont importantes ? Oui, depuis qu'ICANN joue un rôle dans les règlements qui sont liés aux données. Donc la première étape qu'ICANN va entreprendre est celle-ci : est-ce

que la vie privée, donc les besoins de vie privée des personnes dépasse d'autres besoins qui pourraient empêcher les données d'être publiées ?

Donc une des premières choses que l'on doit faire, c'est de faire un inventaire de tous ces éléments de données et de voir comment ils sont utilisés pour ainsi voir si on peut mesurer et donc équilibrer. De cette façon, un groupe a été rassemblé assez rapidement avec des représentants de groupes qui utilisaient WHOIS pour pouvoir donc mettre en place un ensemble de paramètres. Dès que j'ai ces paramètres, je vous enverrai les informations pour que vous puissiez nous donner des feedback, donc de la perspective des utilisateurs et des bureaux d'enregistrement, comment est-ce que vous utilisez donc ces informations. Et aussi dès que possible, je rassemblerai toutes ces informations, ces feedback et je continuerai à les mettre donc dans le processus.

HOLLY RAICHE :

Comment est-ce que vous utilisez les informations, est-ce la question qu'on va poser au Conseil ? Mais on veut savoir aussi de quelle façon voulez-vous que les données, cette information, soit propagée ?

ALAN GREENBERG : Ce n'est pas la question que je pose. Je pose cette question : comment est-ce que vous, en tant qu'utilisateur ou bureau d'enregistrement, utilisez les informations ?

HOLLY RAICHE : Je sais que vous nous demandez notre opinion. Vous nous demandez aussi : est-ce que nous voulons savoir que nos informations sont publiques ?

ALAN GREENBERG : Oui, je parlais des paramètres qu'on va utiliser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tout à l'heure, Bastiaan, Harold et d'autres personnes ont participé à une réunion qui incluait donc le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre. Et donc nous nous sommes rassemblés pour avoir une meilleure idée de ce que l'on pouvait faire. La société civile était aussi représentée.

Je ne sais pas si je comprends bien la nature de votre question. Je vous entends quand vous dites nous devons commencer à trouver la sorte d'information, quelles sont les informations qu'on veut publier, quelles sont celles qu'on ne veut pas publier. Le GDPR n'a pas été mis en place avec des réglementations sur

ce que l'information doit être ou ne doit pas être, comment l'information doit être publiée ou pas.

Les bureaux d'enregistrement et les opérateurs d'enregistrement sont sous des réglementations contractuelles très spécifiques avec l'ICANN qui sont exclusives. Soit elles seront conformes au GDPR et sinon, ils auront à payer une pénalité, un pourcentage de leur revenu. Et dans ce cas-là, ils vont perdre leur licence de toute façon. J'ai l'impression qu'on est en train de réinventer la roue en faisant ça. Je ne suis pas trop sûr si je comprends votre discussion.

ALAN GREENBERG :

Le GDPR et les règlements qui y sont associés ne sont pas absolus. Cela ne nie pas que ce sont des informations personnelles et elles ne doivent pas être mises à la disponibilité du public. Par exemple sur les RDS PDP, il y a des personnes qui disent que les noms de serveurs ont des informations personnelles. Mais si on ne les rend pas disponibles, on n'a plus besoin d'internet, le DNS ne fonctionnera pas. Donc il y a des raisons. Même s'il y a des personnes qui considèrent que ces informations sont personnelles, il y a des raisons de les publier.

Si le bien du public peut être endommagé disons et que cela peut causer des problèmes, alors là, on peut considérer ceux-là et ainsi demander à ce qu'il y ait une évaluation pour voir si les

informations qui semblent être des informations de type personnel doivent être protégées ou s'il y a des raisons spécifiques pour que ces informations soient rendues publiques. Il faudrait donc créer des paramètres d'utilisation pour voir qui utilise les informations et comment elles sont utilisées.

C'est donc une des obligations que doit faire le contrôleur de données et nous essayons d'être conforme avec l'aspect de ce travail.

Est-ce que c'est plus clair ? C'est comme ça que j'avais compris ça et on m'a fait un briefing de 15 minutes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Alan. Vous en savez autant que moi. Je pensais que c'était au bureau d'enregistrement, aux opérateurs d'enregistrement de le faire. Je ne comprends pas pourquoi l'ICANN doit être engagé dans ce processus. Ils ont des structures différentes, ils ont les informations et les stocke de façon différente. Ils ont des clients de divers types. Je ne comprends pas comment nous faisons partie du processus.

ALAN GREENBERG : Nous devons leur dire comment collecter les données donc nous faisons partie du processus. Nous sommes la cause d'ailleurs. Vous avez raison, ils doivent faire la même chose et il y a donc un

surpassement si vous voulez. Il faut qu'eux aussi, ils doivent compléter leurs mesures. Il y a les IPC et tout le monde doit faire son travail.

HOLLY RAICHE : C'est le RDS répété.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est des choses qui ont déjà été faites par le RDS. Le groupe d'experts a créé une liste il y a trois ans. Les éléments maintenant ont changé depuis dans ce cas-là et à l'époque, ces éléments n'étaient pas assez définis. Ce n'est pas vraiment la peine de débattre si on doit le faire ou pas. L'ICANN va le faire. Les gens du groupe peuvent participer ou pas.

Javier, vous voulez la parole? Humberto aussi? Nous avons d'autres éléments dont nous voulons parler. Je continuer donc la discussion avec vous, si vous le voulez, sur la liste de diffusion.

JAVIER RUA JOVET : Est-ce que le niveau du développement ici et celui-ci, est-ce que l'ICANN lui-même sera sujet à des pénalités s'il n'est pas conforme avec cette législation ?

ALAN GREENBERG : Oui, ce qui nous a... Si on a commencé à y travailler, c'est parce que beaucoup de personnes ont commencé à en parler. Je ne suis pas trop sûr exactement quelle est la logique derrière cela. Je pense que c'est égal parce que maintenant, nous sommes réveillés et nous étions endormis depuis longtemps. Nous avons prétendu que le problème n'existait pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. L'ICANN peut être pénalisée.

ALAN GREENBERG : Oui bien sûr, nous pouvons être pénalisés mais il parlait des motivations.

HUMBERTO CARRASCO : Je vais parler en espagnol. C'est vrai que c'est un thème intéressant pour moi pour des motifs académique mais aussi, il m'intéresse en tant qu'utilisateur final. Le thème de la vie privée fait partie de notre intérêt, nous en tant qu'At-Large pour participer.

Ce matin, j'ai entendu dire que l'ICANN a été sourd dans toutes les choses qu'on a parlées quand il s'agit de la protection des personnes. Et c'est vrai, ce thème pourrait être analysé de deux points de vues différents : le rôle de l'ICANN, qu'il soit passif ou

actif et le rôle que nous avons nous, en tant que représentants des intérêts des utilisateurs. Surtout en ce qui s'agit des données, qu'elles soient privées ou de l'intérêt général. Merci.

ALAN GREENBERG :

L'exercice dont je parlais, ce n'est pas la vue d'ensemble. C'est juste un des aspects. Et ça, c'est ce qui m'inquiète. J'essaie juste de remplir nos besoins si vous voulez. À la base, si l'ICANN voulait présenter quelque chose au commissionnaire de l'Europe, cela doit être fait avant septembre, disons à la fin septembre. Si nous voulons avoir une réponse et ainsi, nous pouvons agir dans les délais. Donc nous avons très peu de temps et ces paramètres d'utilisation, ça fait juste partie des choses qui sont obligatoires parce que les utilisateurs et les bureaux d'enregistrement utilisent les informations de WHOIS. Donc il faut qu'on explique comment et pourquoi. Ce n'est pas assez de dire je veux tout au cas où j'en ai besoin. Y a-t-il autre chose ?
Merci.

Vous en entendrez plus de ma part plus tard sur ce sujet.

Prochain élément, un élément plus plaisant je crois. Vous êtes tous conscients du fait qu'il y a un groupe de travail intercommunautaire sur les revenus des enchères en cours. Ce groupe va mettre en place le processus avec lequel des bourses seront distribuées par rapport aux revenus des enchères. Nous

sommes à 240 millions de dollars. L'argent doit être dépensé ou utilisé de façon qui ne va pas dire mettre en danger les impôts que paye l'ICANN. Donc ça doit suivre la mission de l'ICANN et les valeurs de l'ICANN. ET cela nous guide donc on ne peut rien faire en dehors de ces valeurs.

La charte a été mise en place d'une façon qui dit qu'il faut qu'on ne soit pas contre la mission. Donc nous avons quand même un peu de flexibilité. Cela dit aussi que cela doit être aligné avec nos valeurs fondamentales et ça rend les choses un peu plus générales.

Il y a des partis au sein du CCWG qui aimeraient voir l'utilisation de ce projet restreinte de façon très importante. Si nous finançons des projets en Amérique du Sud qui sont en dehors de notre mission, certains disent : « Faisons des choses dans le secteur de nos opérations. » Donc non, il faut qu'on dépense cet argent pour faire des bonnes de l'internet. Le concept original était entre autres de faire de bonnes choses pour l'internet, vraiment. Nous n'avons pas assez d'argent pour construire des réseaux au travers le monde. Mais il y a beaucoup de possibilités de renforcement de capacités et d'autres opportunités.

Ce que j'aimerais que les gens qui ont une idée de type de projet que les gens pourraient faire – cela pourrait être du travail fait par les ALS – mais peut-être aussi une université qui pourrait

être candidate pour cet argent. J'aimerais trouver des exemples d'utilisations pour cet argent, des exemples qui seraient raisonnables. Mais cela doit rester lié à la mission et aux valeurs fondamentales de l'ICANN.

Je veux juste envoyer le bon message. Ce n'est pas une demande d'argent. J'ai besoin d'exemples d'utilisations de cet argent pour qu'on puisse commencer la discussion avec le CCWG pour pouvoir commencer donc sur ces projets et en discuter pour voir s'ils correspondent ou pas.

Il reste deux personnes qui veulent prendre la parole. Alors j'ai l'impression que ça ne marche pas là, le micro Harold. Peut-être que vous pourriez vous déplacer ?

ALBERTO SOTO :

Merci Alan. Je ne sais pas quel est le groupe qui a travaillé là-dessus mais on a parlé de lobby et de ce que l'ICANN peut dépenser en matière de lobby. Et en fait, il y avait une certaine limite parce que si on dépasse un certain montant, et bien il y a une réglementation à l'encontre de laquelle on se trouve dans l'État de Californie en matière de lobby. Donc il faut à mon avis réfléchir à ça pour avancer une proposition.

ALAN GREENBERG : Les prescriptions contre les lobbys, c'est en fait le fait que les organisations qui dépensent beaucoup d'argent pour faire du lobby auprès des gouvernements ne seront pas récipiendaires. Donc j'imagine que personne ne va faire de proposition de faire du lobbying comme proposition. Si vous le faites, vous n'allez pas gagner. Donc pas besoin de s'inquiéter de savoir quelle est l'organisation qui a permis d'avancer cette proposition. On en parlera et ce n'est pas la question que je vous pose. Je vous pose la question suivante: quels sont les exemples de projets intéressants, de projets qui peuvent simplement être quelques milliers de dollars ou des millions de dollars ? Donc je vous demande de penser de façon innovante.

ALBERTO SOTO : Alan, ce que je vous ai donné, c'est un exemple. Je ne sais pas s'il y a d'autres restrictions comme il y a des restrictions pour les lobbys. C'était un projet qui m'intéressait mais il y a une restriction. Mais peu importe, je vais y réfléchir.

ALAN GREENBERG : La restriction, c'est qu'en fait, il faut que ce soit en lien étroit avec ce que fait l'ICANN dans le cas du DNS, des numéros, des noms, de la sécurité de l'internet. Donc bon, nous savons tous ce que fait l'ICANN, sa mission. Donc il faut vraiment que ce soit lié étroitement à ce type de sujets. Harold, allez-y.

HAROLD ARCOS : Merci Alan. Je vais parler en espagnol. Donc un exemple de ce type de projet, si je peux vous rappeler. À l'ISOC l'année dernière, un des chapitres vénézuélien d'ISOC, donc il y a une personne qui était membre et qui a gagné un prix parce qu'elle a amené l'internet dans les Andes dans une aire très montagneuse. Donc c'était un projet qui a reçu ses fonds, son soutien d'ISOC et donc de toutes les personnes qui étaient impliquées dans ce projet. Et donc c'est un exemple du type de projet qui peut être financé par ce type de programme.

ALAN GREENBERG : On ne demande par nécessairement d'exemples aujourd'hui, nous n'avons pas le temps. Et puis en plus, ce qui me surprendrait, c'est que ce type de projet soit éligible. C'est un très bon projet pour l'ISOC. Donc fournir de la connectivité, de l'accès ne fait pas partie de la mission de l'ICANN donc je serais vraiment très surpris si ce type de projet correspondait à ceci.

Mais peu importe, vous pouvez en parler. Ce n'est pas ça le problème. J'en parlerai avec le CCWG. Simplement, je peux vous dire tout de suite que celui-ci ne sera pas accepté. Donc c'est ça, donc le travail limité de l'ICANN est vraiment quelque chose d'important. Il y a beaucoup de choses qu'on pourrait faire dans

le monde entier mais qu'on ne peut pas faire avec cet argent malheureusement.

Seun, c'est à vous.

SEUN OJEDEJI :

Merci. J'aimerais clarifier un autre point. Le travail du CCWG est lié au mécanisme, par nécessairement aux projets en eux-mêmes. Bien sûr qu'on peut penser à certains projets mais je pense qu'il est prématuré de parler de projets parce que c'est les mécanismes qui sont pris en compte. Une fois qu'on aura un mécanisme, on pourra commencer à réfléchir aux projets qui correspondent aux mécanismes qui seront en place. Peut-être qu'il serait bien d'avoir votre point de vue sur le type de mécanismes à prendre en considération au sein du CCWG. Merci.

ALAN GREENBERG :

Je ne suis pas d'accord. Nous en sommes vraiment très proche de ce point. Nous avons eu une excellente discussion lors de notre réunion en personnes sur le type de choses, sur l'ampleur des projets ou leurs limites. Et une des choses dont on a parlé, c'est de peut-être considérer des exemples spécifiques. C'est plus facile de dire oui ou non à un exemple spécifique et d'essayer d'avoir un petit peu un sentiment sur les thèmes à utiliser parce que définir l'ampleur, c'est vraiment ce qui est

critique et c'est ce que nous faisons maintenant, ce que nous allons faire au cours de mois à venir. Et on peut en parler par la suite.

Je crois qu'on va clore la discussion là-dessus.

Nous avons Olivier, Judith et après, c'est terminé. Olivier, c'est à vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan. Avant cette séance, il y avait une séance AFRALO, une séance de conclusion et il y a eu énormément d'idées pour des sujets excellents. Donc je pense que vous devez demander aux RALO de poser la question à leurs ALS. À mon avis, c'est une bonne question à poser.

ALAN GREENBERG : Je demande aux dirigeants régionaux de le faire. Donc peu importe à qui vous faites passer la demande, mais je vous demande de le faire.

JUDITH HELLERSTEIN : À mon avis, ce que fait l'ICANN avec le GAC, c'est donc des présentations sur la cybersécurité et la cybercriminalité et les problèmes d'abus des DNS. Et donc quelque chose de ce type

peut être des séances de renforcement des capacités dans différents pays.

ALAN GREENBERG : Ce n'est pas à ce groupe-là qu'il faut poser la question mais effectivement, c'est un sujet intéressant.

Alors nous avons perdu notre ordre du jour. Donc nous avons un debrief sur l'ICANN59. Il nous reste que quelques minutes. Je sais qu'Ariel a besoin aussi de quelques minutes pour un point logistique.

Donc vous savez tous qu'il y a un processus de documentation. Vous avez vu les grands panneaux à l'extérieur de la salle. Comme Javier le disait, le processus de développement de l'ALAC n'a pas été affiché au début. Il est maintenant affiché.

Alors je vais vous expliquer un petit peu ce qu'il s'est passé. Au début, j'avais entendu parlé de cette initiative, documentation des processus AC et donc j'ai eu un message du président du SSAC, qui lui avait reçu un message du personnel comme quoi nous avons documenté le processus et on voulait regarder ça à ICANN59. Et la réponse, ça a été : « Mais vous avez un processus qui est incomplet. Donc nous n'avons pas eu le temps de le considérer donc nous l'afficherons plus tard. »

Donc je me suis dit qu'il y avait quelque chose, une description au niveau de l'ALAC aussi. Heidi me l'a confirmé. Oui, le personnel avait mis au point ceci et je le verrai bientôt. Je l'ai vu au bout de quelques jours. J'ai apporté plusieurs révisions. Alors quand je dis j'ai fait plusieurs révisions, qu'est-ce que ça veut dire ? C'était au moment en fait où je m'apprêtais à monter dans l'avion.

Donc ce qui est affiché, c'est la version que le personnel avait fait avec plusieurs itérations. Il est toujours indiqué version préliminaire. Nous allons le distribuer pour commentaires au sein de ce groupe et je crois que c'est pratiquement ce qu'on fait maintenant mais je ne sais pas si j'ai bien fait le travail parce que j'avais quand même d'autres choses à faire à ce moment-là. Je n'ai vraiment pas eu le temps de poser des questions à qui que ce soit là-dessus. Donc voilà.

Il faut savoir que ce sera distribué à ce groupe dès que j'aurais la dernière version. Nous allons essayer d'affiner. Voilà.

Sébastien, c'est à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci monsieur le Président. Franchement, je ne vois pas pourquoi vous ne le distribuez pas dès que vous l'avez. Il est toujours mieux d'avoir plusieurs esprits qui se concentrent,

plusieurs intelligences qui se concentrent plutôt que d'avoir un esprit même si vous êtes très intelligent.

ALAN GREENBERG : Oui, j'aurais pu distribuer celui qui ne correspondait pas du tout à notre processus. J'aurais pu envoyer celui-ci et dire : « Affichez-le. » Je suis désolé, ce n'est pas comme ça que j'ai procédé. Il sera envoyé dès que j'aurai une copie à jour. Je n'en ai pas pour l'instant. J'aurais aimé que ceci soit fait il y a plusieurs semaines de manière à ce que nous puissions participer à la création de ce diagramme. Ce n'est pas comme ça que les choses ont été faites. J'ai déjà fait des commentaires assez directs là-dessus mais je ne peux pas changer la réalité. Et désolé de ne pas l'avoir distribué avant.

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'ai fait le même commentaire lors de la réunion de ce matin avec le PDG. Je pense qu'on a produit quelque chose et donc je pense que le processus devrait être plus utile.

ALAN GREENBERG : C'est pour ça que c'est une version préliminaire. Il y a des gens qui auraient aimé que ce soit la dernière version mais cela n'a pas été le cas.

D'autres commentaires ? Bon, donc je crois que le point divers est terminé.

Ariel a besoin d'une minute pour annoncer quelque chose. Je n'ai pas bien compris ce qu'elle m'a envoyé comme message donc je vais lui passer la parole et je vais être surpris par son annonce. Et ensuite, on passera à la séance de débriefing.

ARIEL LIANG :

Donc un petit rappel de la période de commentaires qui va se conclure le 7 juillet sur la révision des conflits des lois sur le droit privé. Donc cette révision, nous avons donc une période de commentaire At-Large assez longue. Donc nous n'avons pas de version définitive encore donc si vous avez encore des points de vues, regardez la déclaration préliminaire publiée sur le wiki et je l'afficherai sur le chat d'Adobe Connect. Je rappellerai également à Christophe qui a rédigé la déclaration de nous donner la version définitive.

Et une question, Alan, par rapport aux procédures : on aura toujours des ratifications en ligne, c'est ça ? Comme d'habitude ? Je voulais juste clarifier ce point.

ALAN GREENBERG :

Que voulez-vous dire par la ratification en ligne habituelle ?

ARIEL LIANG : Je pensais qu'on allait avoir un vote en personne ici mais je sais que la version définitive n'a pas été publiée encore. Donc voilà.

ALAN GREENBERG : Nous allons voter sur la base de la version préliminaire. En fait, il y avait des controverses. Je n'ai pas encore regardé la version définitive mais je pense qu'il est important de ratifier. Oui, un vote en personne aurait été bien mais de toute évidence, nous n'avons pas le temps de discuter là-dessus.

Des commentaires pour Ariel ? Des commentaires sur ce que j'ai dit en réponse à Ariel ? Rien ?

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Juste dans le point divers quand vous l'aurez, j'aurai quelque chose à dire.

ALAN GREENBERG : Allez-y. On est en train de réduire le temps de débriefing donc allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais savoir en fait où nous en sommes avec la sélection ALAC, les membres du NomCom pour l'année à venir et même chose sur le Comité ATRT 3.

ALAN GREENBERG : ATRT 3, je vais organiser ce comité rapidement. En fait, on a finalisé la liste juste avant de partir en voyage. Je ne sais pas si vous l'avez vu mais si vous regardez la liste des candidats, il y a un certain nombre de candidats qui n'avaient pas spécifié donc l'approbation des SO et AC. En fait, ils avaient dit « Autres ». Et « Autres », qu'est-ce que ça veut dire, que personne ne vous considère. Donc c'était un peu... Ça n'avait rien à voir, ce n'était pas pertinent.

Ça a été une erreur en fait par rapport à la manière dont l'appel a été envoyé. Ces personnes ont maintenant été consultées et l'une d'entre elles est identifiée sur le wiki, Jean-Jacques Subrenat, ce n'est pas un mystère, a demandé l'approbation de l'ALAC. Et donc on ne pouvait pas commencer avant. Et donc nous allons commencer dès que je rentrerai.

L'autre question, les personnes nommées au NomCom. Alors le problème, c'était que APRALO avait identifié quatre personnes et nous avons besoin d'un processus pour que les personnes puissent fournir suffisamment d'information pour que les membres de l'ALAC puissent sélectionner parmi ces quatre

personnes. Le faire à l'aveugle, simplement parce que peut-être on a rencontré telle ou telle personne, ça ne suffit pas. Et en fait, je n'ai pas eu le temps avant la réunion de m'en occuper. Donc on le fera peu après. Il n'y a pas vraiment de problème de délai. C'est seulement qu'il faut bien sûr approuver les voyages pour Abu Dhabi. Donc on va le faire au cours du mois à venir.

JUDITH HELLERSTEIN : Sur ce que Sébastien a dit tout à l'heure et votre commentaire d'ailleurs sur le CCRT 3, le Comité d'évaluation va utiliser ce qui a été mis en place l'année dernière pour donc évaluer les différentes personnes pour les différentes positions ou est-ce qu'on va commencer à travailler avec un nouveau Comité d'évaluation ?

ALAN GREENBERG : Nous sommes dans la même année fiscale que l'année dernière, la même année ICANN. Donc le comité est toujours en place à moins qu'il y ait un changement.

JUDITH HELLERSTEIN : Je voulais juste savoir.

ALAN GREENBERG : Oui, le Comité a été confirmé à travers les régions de l'ICANN.

JUDITH HELLERSTEIN : Je voulais juste avoir un peu plus de précisions.

ALAN GREENBERG : Les membres du Comité sont donc des candidats. Donc nous devons tenir compte de cela dans nos évaluations.

Dernier élément, deuxième élément sur notre ordre du jour, c'était de remercier toutes les personnes pour leur présence.

Nous allons maintenant faire un débriefing sur cette réunion et nous n'avons à peu près que 10 minutes, un peu moins même.

Y a-t-il des idées un peu sur comment cette réunion s'est passée sur le sujet de l'ICANN, sur le sujet de l'ALAC ? Est-ce qu'on a gaspillé du temps ? Est-ce qu'on a bien travaillé ? On a vraiment essayé de mettre les questions administratives sur notre agenda ALAC et nous espérons qu'entre les séances que nous avons eues sur nos sujets, que vous avez eu l'occasion d'aller aux séances intercommunautaires et que vous en avez tiré quelque chose.

Il y a une deuxième réunion sur les soucis géographiques qui va avoir lieu maintenant. La réunion d'avant a été un petit peu compliquée. Il y a des gens qui pensent qu'on est dans une crise de constitution dans l'ICANN au niveau de la question des

extensions géographiques puisque nous avons trois groupes qui ont des idées différentes et il n'est pas vraiment clair sur la façon dont on va pouvoir clore ce sujet. Donc certaines de ces questions vont arriver devant l'ALAC. Il est donc bon d'avoir des informations là-dessus.

En dernier, Yrjö voulait intervenir en tant que liaison GAC et nous ne l'avons pas fait la dernière fois donc je vais lui donner un peu de temps à la fin de cette réunion.

En attendant, y a-t-il des questions sur ce sujet ? Oui. Olivier en premier et ensuite, il y a quelqu'un de ce côté qui veut parler ? Non ? Alors Yrjö.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je défère vers Yrjö. Je pense que c'est important et puis quand il s'agit du GAC, j'aimerais qu'il puisse être sur le sujet et ensuite, on passera à autre chose.

ALAN GREENBERG : Je ne veux pas qu'on...

Oui, allez-y Yrjö.

YRJÖ LANSIPURO : Il y a une heure, le GAC a demandé notre aide au sujet des extensions géographiques ou des noms géographiques. Ils vont

suggérer ou répéter disons leur suggestion qu'ils avait faite durant leur première réunion. Au lieu d'avoir donc la GNSO qui gèrera le processus des extensions géographiques, il serait bon que ce soit le CCWG ou au moins qu'il y ait une participation équilibrée de la part de tous les groupes, de toutes les parties constitutives. Ils ont donc demandé à ce qu'on les aide et personnellement, je serais très heureux si je pouvais obtenir des indications sur le fait qu'on puisse discuter et que vous puissiez venir nous aider sur ce sujet. Merci.

ALAN GREENBERG :

Je ne suis pas sûr si nous allons pouvoir venir aider le GAC en terme d'approbation si vous voulez. Il va y avoir des opinions mélangées dans notre groupe. Mais nous voulons bien participer à un tel groupe intercommunautaire, bien sûr. Bon, les résultats qui en suivront, ça, c'est une autre question mais je n'imagine pas qu'on puisse dire bon. Bien sûr, nous allons soutenir cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Je vais faire un suivi rapidement sur ce qu'Yrjö a mentionné. La question est celle-ci. Ce n'est pas une question si facile. C'est un clash de titans si vous voulez : est-ce que l'ALAC va soutenir le PDP de la GNSO ou est-ce que l'ALAC va soutenir un groupe intercommunautaire ? C'est l'un ou l'autre et c'est ce qu'on va entendre dans l'heure qui suit dans la salle principale.

Je voudrais aussi parler d'un autre sujet. Il s'agit d'une action potentielle des pouvoirs communautaires pour ce qui est des budgets de l'ICANN. Et on m'a dit qu'il y aura peut-être quelque chose qui se passe au sein de la ccNSO, qu'elle enverra un message au Conseil car il y a un contentieux disons. Elle pense qu'elle voudrait avoir que certaines choses soient révisées. Est-ce que l'ALAC est prêt? Est-ce que nous avons en place une structure à l'ALAC ou At-Large pour prendre une décision là-dessus? Pour que quelqu'un puisse participer à ce comité, êtes-vous prêts?

ALAN GREENBERG :

Oui, nous sommes prêts. Nous avons des réglementations qui sont mises en place. Nous aimerions avoir des discussions intéressantes sur le fait que nous puissions apporter du support. Un des éléments qui doit être ciblé je pense, c'est la décision du Conseil sur le financement des IGF mondiaux et régionaux. Je pense que nous aurions peut-être une opinion différente de ccNSO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il y a des problèmes de voyage par exemple au niveau du personnel. Oui, je pensais que j'amènerais le sujet sur la table.

ALAN GREENBERG : Merci de m'en parler d'avance.

HOLLY RAICHE : Au support de ce qu'a dit Ariel tout à l'heure, il y a un problème beaucoup plus grand là. Essentiellement, cela pose une question : si on remet quelque chose dans un PDP et qui sera ensuite décidé par le Conseil de la GNSO, les questions qui sont soulevées dans plusieurs domaines – et celle-ci c'en est une – sont des questions qui sont importantes à beaucoup de parties prenantes. Donc ce que vous avez là, c'est un processus qui va dire on va s'arrêter là. Bien sûr, tout le monde peut participer puis on va essayer de trouver une solution mais ça revient toujours à un PDP et à la fin, ça revient vers le Conseil de la GNSO. Donc c'est vraiment une question encore plus large et je ne pense pas que je vais la résoudre. Je pose seulement la question.

ALAN GREENBERG : Je suppose que vous parlez du Conseil GNSO. Je ne peux pas deviner ce que va faire l'ALAC. Mais je vais demander un vote informel. Combien d'entre vous aimerait voir les processus GNSO internes où on pourrait être dans une salle et qu'ils pourraient prendre une décision sur une question cruciale du CCWG ? Combien d'entre vous préfèrent que la GNSO s'en préoccupe ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Arrêtez ça.

ALAN GREENBERG : Si Sébastien il veut parler, il peut parler.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Excusez-moi Alan, il y aura peut-être une solution possible sur la table. Si le ccNSO lance un PDP, ça pourrait marcher.

ALAN GREENBERG : Je vais rajouter un troisième : combien d'entre vous voudrait que cela soit fait au niveau des processus interne de la ccNSO ? Levez la main. Olivier Crépin-Leblond veut prendre la parole. Non mais nous n'avons pas assez de temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voudrais expliquer. Le ccNSO croit que parce que on se préoccupe des TLD de deux ou trois caractères, certains de ces codes sont déjà sur la liste ISO. La GNSO pointe vers le RFC qui dit : « Non, cela sera deux caractères sur cette liste. » Cette RFC est déjà obsolète de certaines parties. C'est un petit peu le bazar. C'est ce qu'on appelle chez nous un petit déjeuner de chien.

ALAN GREENBERG : Oui, je suis d'accord avec vous.

AZIZ HILALI : Justement, par rapport à l'intervention d'Olivier, je voudrais dire qu'en fait, il ne s'agit pas de soutenir le PDP de ccNSO. Il s'agit simplement, j'ai eu l'occasion de discuter avec certaines personnes dans la pause café, il s'agit tout simplement une demande qu'ALAC donne son avis, pas de supporter de le PDP.

Une troisième chose, moi je voudrais quand même demander à ce que ce soit discuté au niveau de l'ALAC parce que nous provenons tous d'un pays et je ne voudrais pas qu'on ait le même problème qui s'est passé pour les codes de pays où plusieurs pays africains se sont vus leur code de pays être, je dirais, par d'autres personnes qui ne sont pas du pays.

Parce que si j'ai bien compris, vous me corrigez si je me trompe, il y a deux listes : il y a les deux lettres et les trois lettres et les trois lettres correspondent à des pays. Et ces trois lettres jusqu'à maintenant, elles étaient gelées. Et il y a des problèmes. Je donne un exemple comme l'Indonésie, .ind. Ind est un nom qui désigne l'Indonésie et qui désigne aussi un nom de domaine générique. Le problème est lequel ? Le problème, c'est que le GNSO pousse pour que ça soit considéré comme ccTLD donc ils

peuvent le vendre plus facilement. Donc il y a une discussion : est-ce que ça passe par l'accord... Si quelqu'un veut gérer un nom de domaine de trois lettres, est-ce qu'il doit demander l'autorisation du gouvernement ou pas ? Je pense que ça vaut le coût que ce soit discuté au niveau de l'ALAC concernant ce point parce que je ne voudrais pas que par exemple, qu'un nom de domaine qui correspond à un pays soit géré par n'importe qui.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Nous ne discutons pas le sujet. La question a été soulevée. Serions-nous plus heureux que ce soit la GNSO ou un ccNSO PDP ou un groupe intercommunautaire ? C'est la seule question que je posais. Nous ne répondrons pas de façon définitive donc je retire le vote informel que nous voulions faire. On votera une autre fois. Il n'y a pas assez de temps.

Personnellement, je n'aimerais pas voir quelque chose qui serait clairement quelque chose... deux groupes différents pensent qu'ils vont pouvoir prendre leur décision séparément.

Olivier. Pas sur la substance, n'est-ce pas ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, ce n'est pas sur la substance. Pourquoi est-ce que vous retirez votre vote ? Cela pourrait être intéressant de voir si nous voulons que ce soit le groupe de travail, le ccNSO PDP ou le GNSO.

ALAN GREENBERG : Bon, on recommence avec le vote. Ce n'est pas un vote, c'est juste informel parce que toutes les personnes autour de cette table peuvent voter. Ce n'est pas grave. Peu importe qui vous êtes, quel est votre statut. Alors A, B, C ? ccNSO PDP, qui préfère ça ? Qui préfère voir un effort intercommunautaire ?

Oui, j'étais presque sûr que ce serait le résultat. C'est incroyable comment on peut argumenter les uns... On a la même opinion finalement et on est en pleine argumentation.

La réunion est presque finie, nous avons fini avec nos éléments. J'aimerais recevoir du feedback sur votre satisfaction sur la réunion. Est-ce que vous avez apprécié cette réunion ? Nous avons ciblé des choses un peu différentes. J'espère que vous avez eu une expérience qui a été bonne pour vous. J'aimerais quand même du feedback de ce côté-là.

La réunion à laquelle j'ai été tout à l'heure, c'était le planning pour l'ICANN60. Le processus a donc déjà commencé. On va demander donc des suggestions sur les réunions des groupes

intercommunautaires d'ici la semaine prochaine. Donc du feedback sur cette réunion, ce que vous avez trouvé satisfaisant, ce qui ne vous a pas plus. S'il vous plaît, sans le feedback, nous allons faire les mêmes erreurs encore une fois. Donc recevons du feedback s'il vous plaît.

J'aimerais remercier toutes les personnes dans cette salle, la participation dans nos réunions a été extraordinaire. Tout le monde a été présent et tout le monde a participé à des choses importantes. Nous avons tous lutté de façon très très importante. Je vous remercie beaucoup de votre travail. Je remercie le personnel et cela n'a pas été une réunion facile pour aucun d'entre nous donc j'aimerais vraiment remercier le personnel. Je voudrais remercier les interprètes qui, encore une fois, nous avons poussé au bout de leurs limites et nous leur avons demandé de sauter la pause et continuer à travailler. Nous les remercions.

Bon voyage. Il y a encore des réunions avant la fin de la journée et il devrait encore une fois y avoir des très bonnes réunions très intéressantes. Et pour l'ALT, nous nous retrouvons demain matin. Merci.

Il y a aussi un dîner ALAC ce soir et si vous aviez dit que vous veniez, s'il vous plaît, venez parce qu'on a besoin de votre argent. Si vous ne venez pas et que vous annulez à la dernière

minute, donnez-nous votre argent quand même parce que nous devons payer.

Et même si on a fermé la session, Javier veut vraiment dire quelque chose.

JAVIER RUO JOVET : Je sais que j'ai encore le temps d'aller... Vous avez bien fait les choses parce que j'ai eu le temps de participer à d'autres réunions. Donc je vous dis que j'ai apprécié cette réunion.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]